

# La politique environnementale

INTÉGRER • AGIR • PRÉVENIR • PROMOUVOIR

*Fidèle à ses valeurs et conscient de ses responsabilités en tant qu'acteur majeur dans le développement et l'aménagement de la région Ile-de-France, le Groupe Aéroports de Paris se veut exemplaire et ambitieux en matière de respect de l'Environnement. Cette décision repose sur la démarche de certification ISO 14001 de ses plates-formes, qui traduit son engagement en matière de Développement Durable. Le Groupe Aéroports de Paris prend en compte sa responsabilité sociétale et sa mise en œuvre s'intègre dans la logique économique de son Plan stratégique. La réalité de notre politique repose sur l'implication quotidienne de toutes nos unités et de tous nos collaborateurs. Chacun d'eux s'applique à mettre en pratique cette politique en s'attachant à l'esprit et à la lettre, tout en prenant en compte tant le respect de ceux qui nous entourent que le contexte réglementaire du domaine dans lequel nous opérons.*

## 4 principes du Groupe Aéroports de Paris

### INTÉGRER SYSTÉMATIQUEMENT L'ENVIRONNEMENT DANS NOS ACTIVITÉS

Forts de l'ambition de fonctionner dans une démarche respectueuse de l'environnement, nous nous engageons à déployer les meilleures pratiques existantes dans ce domaine dans toutes nos activités (maintenance, exploitation, achats, management, contrats...). Ce principe vise non seulement à un strict respect de la réglementation en vigueur mais aussi au respect des engagements supplémentaires que nous nous fixons. Il s'applique avec un souci constant d'amélioration continue.

### AGIR EN ACTEUR RESPONSABLE

Conscients des enjeux considérables que constituent la lutte contre le changement climatique et la maîtrise de la qualité de l'air, nous nous engageons à agir en faveur de la maîtrise des émissions locales (NOx, particules) et globales (CO<sub>2</sub>) dont nous sommes directement responsables. Cet engagement repose sur des actions dans le domaine des modes de transport au sein ou autour de nos aéroports et sur une meilleure gestion de notre patrimoine existant et futur (Haute Qualité Environnementale - HQE).

### PRÉVENIR

En réponse aux exigences d'exemplarité que nous nous sommes fixées pour la gestion de nos propres impacts, nous nous engageons à mettre en œuvre les moyens techniques et humains nécessaires à la prévention des risques de pollution collectifs sur nos aéroports (eaux pluviales, traitement de déchets). Cette règle s'attache tout particulièrement à l'implication constante de nos collaborateurs mais aussi de nos partenaires économiques territoriaux directs ou avoisinants.

### PROMOUVOIR NOS VALEURS ET RELAYER LES BONNES PRATIQUES

Dans le souhait du respect de toutes les parties (riverains, collectivités, entreprises, organismes publics) et conscients de l'importance de nos pratiques sur le territoire dans lequel nous intervenons, nous nous engageons à communiquer en pleine transparence sur nos impacts environnementaux en valorisant l'écoute, le dialogue et la concertation. Cet objectif contribue également au soutien des actions de management de l'environnement engagées par tous les autres acteurs de nos plates-formes aéroportuaires.

le 8 juin 2006

**Pierre GRAFF**

Président Directeur Général